

CONDITIONS A REMPLIR POUR ETRE MAITRE DE STAGE

#	Conditions	Justification de la condition auprès du Conseil de l'Ordre	Partie réservée au demandeur	
			Check-list O/N/NA	Commentaires
1	Etre titulaire d'un diplôme d'expertise comptable reconnu par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur imposant un régime de stage similaire.	- Copie du diplôme d'expertise comptable.		
2	Avoir une expérience professionnelle de plus de trois (03) ans après l'obtention de son diplôme d'expertise comptable.	- Déclaration sur honneur - Curriculum Vitae détaillé.		
3	Etre régulièrement inscrit au Tableau de l'ONECCA-TOGO (personne physique ou personne morale) <i>Note : Les Experts comptables diplômés salariés d'une société d'expertise comptable ne peuvent pas prendre des stagiaires</i>	-Preuve d'inscription au Tableau de l'ONECCA-TOGO.		
4	Justifier de la diversité des mandats de son portefeuille (au moins 2 missions de commissariat aux comptes et 2 missions d'assistance comptable ou assimilés).	-Preuve de la diversité de mandats requis.		
5	N'avoir pas plus de cinq (05) Experts comptables stagiaires.	-Preuve du nombre maximum (05) de stagiaires.		
6	Marquer son accord formel pour être maître de stage.	-Preuve d'acceptation du stagiaire.		

Date et signature du demandeur